

Les algorithmes de Parcoursup



Hugo Gimbert

Amphi 15

4, place Jussieu
75005 Paris
Metro Jussieu

19 Mars 2019
à 18h00

"Parcoursup" est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur, mise en place en 2018 suite au vote de la loi ORE, en remplacement d'APB (Admission Post-Bac). Cette plateforme assure la mise en relation des formations du supérieur (licences, BTS, IUT, écoles, prépas, etc...) avec les candidats à ces formations, plus de 800.000 chaque année.

Les algorithmes de Parcoursup envoient automatiquement et quotidiennement des propositions aux candidats, sur la base des vœux formulés par les candidats et des classements réalisés par les formations.

Je présenterai plusieurs aspects de ces algorithmes, de leur conception à leur implémentation puis leur mise en service :

- * cadre et enjeux de la traduction de la loi ORE en algorithme puis en code,
- * algorithme appliquant les taux minimum de boursiers et les taux maximum de hors-secteur,
- * algorithme gérant les demandes d'internats,
- * simulation du déroulement de la campagne 2018,
- * implémentation Java et vérification du code,
- * publication du code et des algorithmes,
- * bilan et comparaison avec APB.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de ma mission auprès du MESRI, en collaboration avec Claire Mathieu.

Biographie :

Hugo Gimbert est chargé de recherche en informatique au CNRS, affecté au Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LaBRI). Son domaine principal de recherche est la théorie algorithmique des jeux, en particulier les jeux stochastiques à information imparfaite

(poker, automates probabilistes, jeux de parité, ...). Il s'intéresse également à la théorie du choix social, à la robotique et ses applications en agriculture de précision ainsi qu'à la preuve de programme. Il est chargé de mission "Parcoursup" auprès du MESRI, et a participé à la conception et à l'implémentation des algorithmes de la plateforme.

contact : colloquium@lip6.fr

<http://www.lip6.fr/colloquium/>

Vidéo disponible sur le site

